



Philip Thibodeau, avocat

Chef d'expertise, droit réglementaire de l'énergie

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 825-8843

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR COURRIEL

Le 28 janvier 2026

M^e Carolina Rinfret

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Rapport mensuel sur le calcul détaillé du coût des services de fourniture de gaz naturel et de système de plafonnement et d'échange de droits d'émission projeté – Février 2026
Notre dossier : 312-00959

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint une copie du rapport mentionné en objet pour le mois de février 2026. Le prix de fourniture pour le mois de février 2026 est établi à 4,47 \$/GJ. Le prix du service de système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) projeté pour le trimestre du 1^{er} janvier 2026 au 31 mars 2026 est de 8,596 ¢/m³.

Énergir soumet une version confidentielle du rapport mensuel où les annexes 2 et 3 contiennent les informations relatives aux achats responsables de gaz naturel ainsi qu'une version caviardée pour fins de publication sur le site web de la Régie.

Énergir soumet également une version confidentielle en annexe 4 les informations relatives au calcul trimestriel des prix du service SPEDE, selon la décision D-2024-039 ainsi qu'une version caviardée pour fins de publication sur le site web de la Régie.

Auriez-vous l'amabilité de nous faire parvenir tout commentaire au plus tard le vendredi 30 janvier 2026, avant 15 h?

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(s) Philip Thibodeau

Philip Thibodeau

PT/mb

p. j.